

PAR COURRIEL

Québec, le 16 mars 2016
M. Joseph Zayed, président
Commission d'enquête et d'audiences publiques du BAPE
Projet Oléoduc Énergie Est - section québécoise
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Accessibilité de l'information sur le Projet Oléoduc Énergie Est - section québécoise - Possibilité de poser des questions par Internet et d'obtenir des réponses publiées en ligne

Monsieur,

Nous avons bien pris acte de votre réponse à notre lettre demandant quelques ajustements à la procédure de consultation actuellement en cours. Tout en comprenant les raisons pour lesquelles vous avez refusé de permettre aux internautes de poser leurs questions en direct pendant les audiences qui se termineront ce jeudi, nous continuons à penser que les citoyens et organisations devraient avoir accès plus facilement à l'information sur ce projet majeur, notamment en ayant la possibilité de poser des questions par Internet et d'obtenir et de lire en ligne les réponses à ces questions.

Nous revenons donc à la charge pour vous demander de permettre aux citoyens de poser leurs questions en ligne ou par courriel, et de publier sur votre site ces questions ainsi que les réponses qui seront fournies. Les questions n'auraient pas à être posées en direct; elles seraient soumises au BAPE qui assurerait le suivi de leur traitement ainsi que l'obtention de réponses satisfaisantes qui devraient également être rendues publiques sur le site du BAPE. Cette approche serait beaucoup plus équitable pour les citoyens et organisations qui n'ont pas été en mesure de participer aux séances en raison de leurs obligations professionnelles, familiales ou autres. La Commission doit également considérer que les lieux de consultation étaient situés à l'extérieur des grandes villes de Montréal et Québec et difficiles d'accès en transport collectif; ils pouvaient se trouver à près de 100 km de route pour certains citoyens directement touchés par ce projet qui traverse le Québec sur plus de 600 km. Aussi, nous vous rappelons que les personnes et organisations ne peuvent poser qu'une seule question par séance, ce qui limite grandement la participation du public et ne permet pas d'approfondir suffisamment plusieurs aspects du projet. La Commission répondrait aussi aux attentes de ceux qui se sont déplacés sans avoir pu poser toutes leurs questions. Plus fondamentalement encore, il nous semble qu'une politique de pleine accessibilité serait appropriée car aucune question relative à un projet d'une telle envergure ne devrait rester sans réponse.

Nous sommes persuadés que la possibilité de poser des questions et d'obtenir des réponses par l'intermédiaire du site du BAPE permettrait de continuer à bonifier grandement la compréhension et l'évaluation de ce projet.

Espérant que vous pourrez donner suite à cette nouvelle requête, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations cordiales.

Patrick Bonin, Greenpeace Canada

Steven Guilbeault, Equiterre

Alain Brunel, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Carole Dupuis, Regroupement vigilance hydrocarbure Québec (RVHQ)

Christian Simard, Nature Québec

Anne-Céline Guyon, Mouvement Stop Oléoduc

Philippe Bourke, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Karel Mayrand, Fondation David Suzuki